

L'année Européenne du Patrimoine Culturel au CESE



ÉVÈNEMENTS

PUBLIÉE LE 19/04/2018

Le CESE a reçu du ministère de la Culture le label Année Européenne du Patrimoine Culturel 2018 dans le cadre de la célébration des 80 ans du Palais d'Iéna.

L'Année Européenne du Patrimoine Culturel 2018 est une initiative proposée par l'Allemagne et soutenue par la France dont l'ambition est de réaffirmer l'unité culturelle de l'Europe..En France, tous les champs du patrimoine sont concernés : industriel, archéologique, immatériel, cinématographique, audiovisuel, création artistique, musical, etc.

Ainsi, le Conseil accueillera durant un an, différents événements afin de valoriser son patrimoine architectural exceptionnel, chef d'œuvre d'Auguste Perret : le Palais d'Iéna.

Le CESE sera labélisé jusqu'en 2019, date à laquelle il célébrera les 80 ans du Palais d'Iéna, point d'orgue de cette période d'anniversaire lancée par le Président Patrick Bernasconi le 12 décembre 2017.

L'année européenne du patrimoine culturel au CESE prend tout son sens, à travers notamment les travaux de la section de l'éducation, de la culture et de la communication, dont l'un des avis les plus récents, "Vers la démocratie culturelle" rapporté par Marie-Claire Martel, traite de l'accès à la culture pour tou.te.s.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

